

Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRI des pieds de coteaux des waterings
 Commune : ARDRES (2)

Zonage réglementaire
 Maître d'œuvre

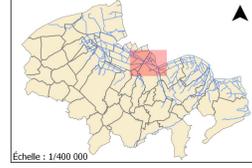
PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
Directeur
Philippe PERRAUD
 Direction Départementale des territoires et de la mer
APPROBATION
 Echelle: 1/5000

Grille du zonage réglementaire

Aléa	Enjeux	
	Espaces Non Urbanisés (ENU)	Espaces Urbanisés (EU)
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Forte accumulation et Fort écoulement	Vert clair	Bleu
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert clair	Bleu
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Très faible accumulation	Blanc	
Toute partie du bassin versant située en dehors des zones ci-dessus	Blanc	

Éléments généraux

- Mairie
- Cours d'eau
- Limites communales
- Limites de bassin versant
- Bâtiments
- Limites parcellaires
- Surface en eau
- Limites du PPRI de la Hem
- Limites du PPRI du secteur du Calaisis



Echelle : 1/400 000

©ZONAGE_RÉGLÉMENTAIRE_PDC_V06.rhp

